

NOTE DE SERVICE

Destinataires :	Tous les fournisseurs de services d'Emploi Ontario
Expéditeur :	David Cronin Directeur, Direction du soutien à la prestation des programmes, Division de l'emploi et de la formation, ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences
Date :	Le 16 février 2021
Objet :	Lancement de l'appel de demandes dans le cadre des programmes de formation relais de l'Ontario

Chers partenaires d'Emploi Ontario,

Le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences (« MTFDC » ou « le ministère ») est heureux d'annoncer le lancement de l'appel de demandes 2021 dans le cadre des programmes de formation relais de l'Ontario (PFRO). À partir d'aujourd'hui, les parties intéressées peuvent en apprendre plus long sur l'appel de demandes en visitant le site [Espace partenaires Emploi Ontario \(EPEO\)](#) et peuvent soumettre une demande au moyen du portail [Paiements de transfert Ontario \(PTO\)](#).

Le Programme de formation relais de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario travaille avec les organismes de réglementation professionnelle, les associations d'employeurs, les organismes communautaires, les collèges publics, les universités, d'autres ordres de gouvernement et d'autres parties prenantes pour aider les personnes immigrantes hautement qualifiées qui ont été formées à l'étranger à intégrer rapidement le marché du travail en décrochant des emplois à la mesure de leurs compétences, de leur éducation et de leur expérience.

Bien souvent, les personnes formées à l'étranger (PFE) nécessitent des soutiens et des

services particuliers et ciblés pour les aider à obtenir les permis, agréments ou certificats requis pour pratiquer une profession ou un métier réglementé, ou une profession ou un métier non réglementé et hautement qualifié, en Ontario. Ils ont également besoin d'aide pour trouver rapidement un emploi qui correspond ou qui est lié à leurs compétences, et ce, dans leur domaine, qu'il soit réglementé ou non.

Les PFRO aident les PFE hautement qualifiés à obtenir un permis d'exercice, l'agrément ou un certificat de qualification et à trouver un emploi dans leur domaine ou dans un domaine connexe sans avoir à refaire leurs études et leur formation. Depuis 2003, l'Ontario a financé plus de 350 projets qui ont fourni des services à plus de 70 000 professionnelles et professionnels formés à l'étranger dans plus de 100 professions pour les aider à s'intégrer rapidement à l'économie ontarienne à un niveau qui correspond à leurs compétences, à leur éducation et à leur expérience. Les projets de formation relais ont aidé des infirmières et infirmiers, des pharmaciennes et pharmaciens, des enseignantes et enseignants et des techniciennes et techniciens de laboratoire formés à l'étranger, pour n'en nommer que quelques-uns, à poursuivre leur carrière en Ontario avec succès.

Appel de demandes

Le ministère s'intéresse aux projets qui correspondent aux deux catégories suivantes :

- Catégorie A : Projets de prestation de services
- Catégorie B : Projets visant à changer le système

Le ministère examinera des projets qui servent tous les secteurs dans lesquels il existe un besoin avéré sur le marché du travail. Cependant, puisque la pandémie de COVID-19 a suscité des défis particuliers dans les secteurs des soins de santé et des services essentiels en Ontario, dans le cadre du processus de sélection, le ministère donnera la priorité aux projets visant les professions qui peuvent contribuer directement à la lutte contre la pandémie, p. ex. le secteur de la santé (CNP 3) ou le secteur de la cybersécurité (CNP 217 et 228). Pour en savoir plus sur le Code national des professions (CNP) et les définitions et applications connexes, veuillez consulter le [site Web du gouvernement du Canada](#).

Le ministère souhaite également recevoir des demandes dans les domaines prioritaires suivants :

- Les projets qui aident les PFE hautement qualifiées, qui répondent aux exigences et qui ont des compétences dans des professions pour lesquelles il y a peu de demande

sur le marché du travail à transposer leurs compétences et leur expérience à d'autres carrières à la hauteur de leurs capacités.

- Les projets qui visent à étudier et à cerner les possibilités de travailler avec les employeurs dans les petites communautés rurales et éloignées afin de promouvoir l'intégration de PFE à leur main-d'œuvre.
- Les projets qui préparent les PFE francophones hautement qualifiées à un emploi dans des postes bilingues (anglais et français) en Ontario.

Pour de plus amples renseignements sur les catégories de projets et les domaines prioritaires, voir les documents d'appel de demandes dans le cadre des PFRO sur le site Web d'[EPEO](#) et la plateforme [PTO](#).

Pour soumettre une demande et obtenir plus d'information

Nous invitons les parties intéressées à soumettre leur demande par l'entremise de PTO, où vous trouverez de l'information sur les critères d'admissibilité et la marche à suivre pour soumettre une demande.

La date limite pour soumettre une demande est le 30 avril 2021 à 17 h. Les demandes tardives ne seront pas prises en compte.

Les projets retenus seront annoncés en septembre 2021.

Si vous avez d'autres questions après avoir examiné les documents relatifs au programme en ligne, veuillez contacter bridgetraining@ontario.ca.

Les questions doivent être soumises au plus tard le 5 mars 2021. Le ministère publiera un document de questions et réponses sur l'EPEO le 19 mars 2021.

Veillez agréer mes sentiments les meilleurs.

Original signé par

David Cronin

Directeur

Direction du soutien à la prestation des programmes